

MAIRIE DE SAINT LOUP SUR AUJON

CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 2 octobre à 19h30 à la mairie

**M. BOUTSOQUE Maxime, M. CICCONE Richard, M. CUNIER Bénigne, LARDENOIS Yannick ,
M. LIRON Frédéric, M. MONGEOT Michel, M. SOENEN Rodolphe, Mme TAILLARD Janick.**

Absents : : Mme JAUJARD Christine ; M. JACQUINET François-Xavier.

Pouvoirs : Mme JAUJARD Christine à M. SOENEN Rodolphe ; M. JACQUINET François-Xavier à M. LIRON Frédéric.

Secrétaire de séance : M. CICCONE Richard

LUNDI 2 octobre à 19h30 à la mairie

1. Compte-rendu des diverses réunions (détails des factures à disposition).

Le Maire donne les factures du mois. Le Maire informe le Conseil Municipal des différentes réunions, CCAVM avec commissions scolaires, avec un intérêt particulier pour les écoles de Vaux sous Aubigny et le collège de Prauthoy.

Réunion avec les Maires des 5 autres communes, pour le futur de l'école...une question reste en suspens : Pourquoi la classe de toute petite section de maternelle a été fermée sans explications ?

Porte ouverte de la Régie Rurale, Mr le Maire a trouvé une visite très intéressante avec la diversité des travaux que les ouvriers effectuent et leurs compétences.

Rendez-vous au Conseil Départemental : avec Mme Abeille, Mme Delaye et Mr Briot. Le 1^{er} adjoint Mr SOENEN a expliqué les différentes subventions déjà obtenues pour les travaux Eau, suite à ça la date des travaux doit commencer au 1 Mai 2024, ainsi que pour la signalisation de la sécurité routière pour les arrêts bus et autres.

2. Familles rurales adhésion.

Mr le Maire propose qu'une réunion d'explication sur les différentes activités proposées par Familles Rurales ait lieu.

Familles Rurales fonctionne sur le principe de développer des aides dans les communes à propos de l'informatique et beaucoup d'autres domaines. Ce service est proposé avec une adhésion sur un principe de 2 € par habitants de la commune pour le numérique.

Après un tour de table des conseillers, ceux-ci souhaitent une réunion pour obtenir des explications plus détaillées la date du lundi 6 Novembre 2023, à 19h00 à la salle des fêtes a été retenue.

3. Choix de la manifestation du 11 novembre 2023. (D)

Après exposé de Maxime Boutsoque, le Conseil Municipal vote pour le prix du repas à 27 € réalisé par le Saint Loubard. Ce repas sera offert aux personnes de plus de 60 ans et leurs conjoints, le Conseil Municipal dans son intégralité ainsi que les salariés communaux. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote 9 pour et 1 abstention.

Maxime Boutsoque souhaite plus de précisions quant au choix pour accompagner le vin d'honneur, il décidera au mieux.

4. Marquage au sol plus devis.

Mr le Maire présente les différents devis, après un tour avec les photos des marquages au sol, des subventions seront acquises à la hauteur de 20 % et peut être plus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 1 vote contre, 1 abstention et 8 pour.

5. Dons aux maraichers d'Arc en Barrois sinistré par les intempéries.

Mr le Maire souhaite après les dégâts faire un don, après un échange sur le sujet Le Conseil Municipal vote à 9 contre et 1 pour, il ne sera pas fait de dons.

6. Logement 10 rue de la combe gueny devis, Bail précaire semestriel renouvelable. (D)

Après l'explication en détail des devis de remise au propre du logement, le Conseil Municipal a voté pour le nettoyage du logement 3 abstentions, 4 pour et 3 contres. Mr le Maire fait la demande des devis et sollicite des entreprises.

7. Participation communale du ramassage scolaire restant à charges aux familles. (D)

La région a décidé de faire payer à partir de cette année scolaire le ramassage scolaire ceci est dû au bus qui se trouve bien vide, le Conseil Municipal vote pour que la commune participe tout en partie à cette somme de 25€ de subvention aux familles 1 contre 4 abstentions et 4 pour, pour un montant (Mr Lardenois se retire)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote 7 contre et 3 pour, pour la somme de 12.50 € de subvention aux familles.

8. Dons Octobre Rose en vélo. (D)

L'association Octobre Rose fait un parcours en vélo, après proposition du Maire d'y participer une urne est déposé chez le commerce du village le Conseil Municipal vote à 5 contre et 1 abstention et 4 Pour .

9. Poste de secrétaire de Mairie. (D)

Après des explications, le Maire et le 1er Adjoint propose la stagiairisation à la suite de son contrat de 6 mois qui arrive à la fin de contrat. Le Conseil Municipal

Questions diverses :

Stockage du bois ;

Mr le Maire, explique tous les différentes actions, courriers qui ont de l'être envoyé, les habitants.

Précision sur la proposition acquisition de bois privé ;

Terrain nu 1500 et 2000 € et le bois sur pied 300m³ à 20 € soit environ 6000 €

Point sur l'offre vidanges fosses septiques ;

Un message dans le village a été diffusé, n'hésitez pas, pour l'instant 5 personnes sont intéressées.

Propriétaire de chiens non tenus en laisse ;

Mr le Maire s'est occupé et la situation est stabilisée.

Invitation du Conseiller départemental ;

Le Maire demande si une invitation du Conseiller Départemental.

Remerciement volontaires Ville à Joie, plus achat bâche.

Le Maire remercie tous les volontaires.

Concessions cimetièrre et mise à jour des emplacements.

Mme Taillard voudrait

Vitraux et fondation association patrimoine et dons : Objets pub ou chocolat.